

Rapport de la Commission de Gestion et de Vérification des Comptes à l'intention du Conseil de Ville sur les comptes du FRED pour l'exercice 2012

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

La Commission de Gestion et de Vérification des Comptes a pris connaissance :

- des comptes annuels 2012 et du bilan au 31.12.2012 du FRED
- du rapport de l'organe de contrôle PricewaterhouseCoopers SA, daté du 3 juin 2013
- du bilan actuariel au 1.1.2013, daté du 26 avril 2013

Notre analyse des comptes et les explications de l'expert agréé, du gérant et du Comité nous amènent à vous faire part des commentaires et conclusions suivants.

La gestion du FRED

En 2012 le FRED a subi des changements importants: base technique, structure des cotisations et des placements. Si le degré de couverture qui passe de 90.2% à 92.1% n'a pas augmenté autant que la moyenne suisse, les liquidités générées par les placements sont légèrement supérieures à celles de 2011.

Les engagements du FRED sont (en millions) :

- Envers les actifs	31.586
- Envers les rentiers:	36.268
- Provisions techniques	0.792
- Total engagements	69.646
- Total des actifs	63.673

La fortune de prévoyance du FRED fin 2012 se monte à 63.249 millions. Le prélèvement des cotisations et le versement des prestations font l'objet d'un contrôle de l'organe de contrôle qui procède par sondage.

Changement de base technique et de structure des cotisations

Sur proposition de l'actuaire les bases techniques LPP 2010 ont été utilisées dès le début 2012 pour tenir compte de l'augmentation de la durée de vie moyenne et des autres paramètres actuariels. Il en résulte une diminution du degré de couverture.

Le détail des comptes indique que les cotisations ordinaires ont diminué mais que les cotisations supplémentaires (individuelles + employeurs) ont augmenté. Cet accroissement des cotisations supplémentaires et leur affectation correspond à une individualisation plus accentuée des calculs actuariels. La modification de la répartition entre cotisation ordinaire et cotisation supplémentaire vise à supprimer les solidarités existantes entre les personnes bénéficiaires de petites augmentations de salaire et celles qui bénéficient d'augmentations plus importantes. Cette nouvelle clé de répartition du financement des augmentations de salaire évite, entre autre, que les actifs les plus jeunes supportent une part importante de cette charge.

Rendement

Le rendement des placements de 5.1% est inférieur à celui obtenu par les caisses suisses (5.9 - 7.1%) mais aussi inférieur au rendement attendu, vu l'évolution favorable du SMI, pour le portefeuille de placements du FRED dans sa structure 2008-2012 (voir graphiques annexe 1). A noter que de 2008 à 2012 le degré de couverture du FRED varie avec la bourse, le SMI, d'une manière pratiquement linéaire. Le Comité du FRED explique cette performance principalement par le regroupement des actifs auprès de 2 institutions. Le grand montant de liquidités (8.790 millions fin 2011 et 6.993 millions fin 2012) dans l'attente de la mise en place des nouveaux mandats et une baisse de 0,83 % sur la valeur des immeubles, imposée par l'organe de contrôle, ont péjoré le rendement. Les années prochaines nous diront si les changements de structure des investissements ont été judicieux.

Si le rendement du parc immobilier en termes de liquidités est satisfaisant, l'entretien des immeubles semble insuffisant et cela depuis plusieurs années. La CGCV souhaite que cet aspect de la gestion du FRED fasse l'objet d'une analyse approfondie (annexe 2).

Taux de couverture

La loi fédérale oblige les caisses privées à résorber le découvert généré par un degré de couverture en dessous de 100% dans les 10 années qui suivent son apparition. Le FRED, bien qu'étant une institution de droit public, est géré selon le principe du bilan en caisse fermée et de la capitalisation complète, il n'est donc pas au bénéfice d'une garantie des employeurs et le **découvert apparu en 2008 doit être résorbé jusqu'en 2018 au plus tard.**

Liquidités

Le FRED n'a connu en 2012 aucun problème de liquidités: les cotisations et les apports de libre passage s'élèvent à 4.049millions et les placements ont généré environ 1.9 millions. Quant aux rentes et aux diverses prestations de sortie elles se sont élevées à 3.0 millions, un montant très bas parce que les départs à la retraite et les sorties de caisse ont été peu nombreux. Le solde positif est de 2.9 millions, contre 1.1 millions en 2011 (annexe 2).

Le rôle du Conseil de ville et de la CGCV

Les nouveaux statuts du FRED redéfinissent le rôle et l'implication du Conseil de ville et de la CGVC dans le fonctionnement de cette institution de la ville de Delémont. La CGVC établira prochainement un cahier des charges simplifié (« check list ») de ses responsabilités concernant le fonctionnement du FRED. La CGVC prend acte que le Comité du FRED, pour améliorer le degré de couverture, prépare des propositions dont certaines sont de la compétence du Conseil de ville. En conséquence, le Conseil de ville aura prochainement à se prononcer sur les mesures proposées.

En conclusion, la CGVC invite le Conseil de Ville à approuver les comptes qui lui sont soumis et qui se caractérisent notamment par :

1. Un bilan au 31 décembre 2012 qui présente une insuffisance de financement de 5.397 millions.
2. Une augmentation du taux de couverture qui passe de 90.2% à 92.1%
3. Un rendement des placements de 5.1 %, inférieur à la moyenne suisse

Nous remercions les membres du Comité du FRED et Monsieur Jean Froidevaux de leur engagement pour une saine gestion du FRED. Nos remerciements vont également à M. Portmann, actuaire à Swisscanto Prévoyance SA, qui a, avec M. Froidevaux, présenté à la CGVC l'analyse et son appréciation de la situation du FRED.

Delémont, le 10 août 2013

Commission de gestion et de vérification des comptes

Le Président

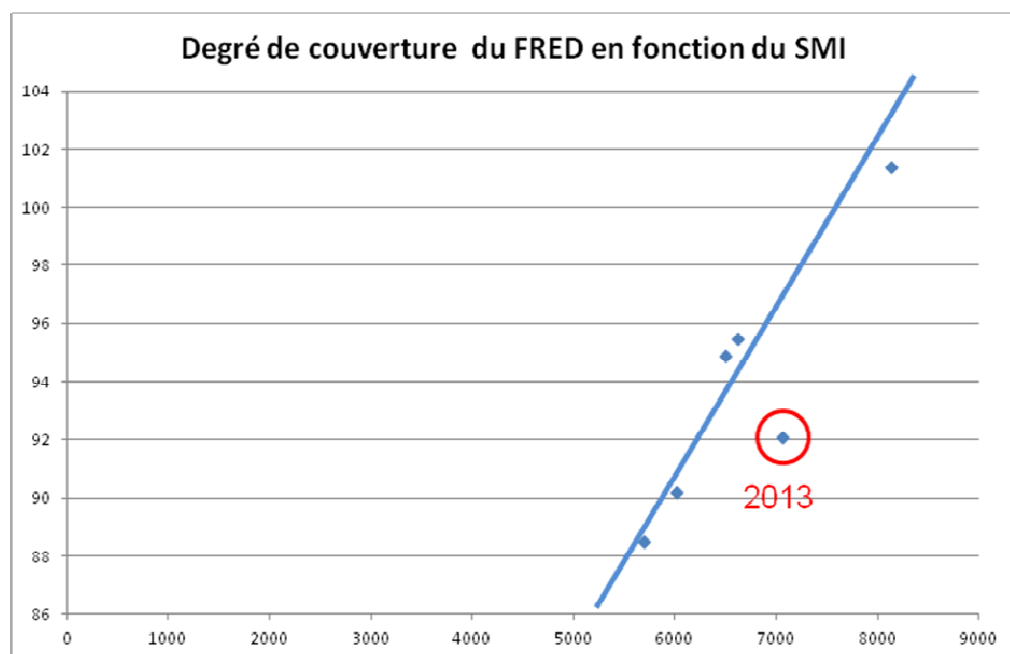
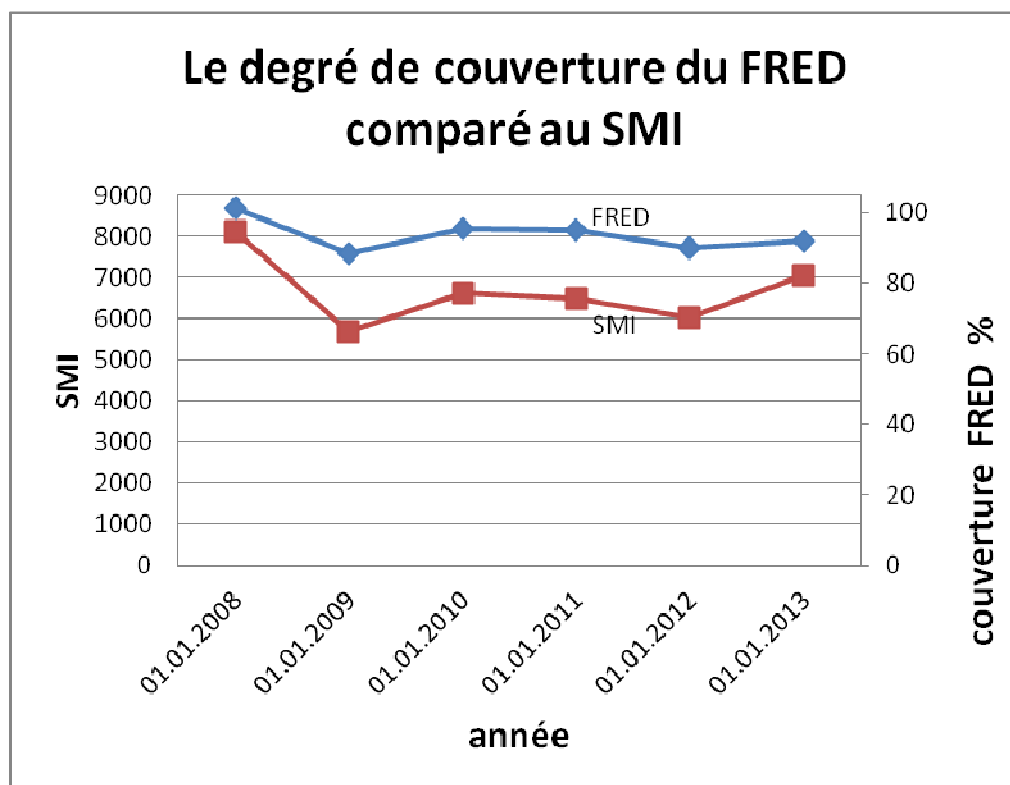
Le Vice-président

M. Ribeaud

P- A. Fleury

Annexe 1

Le degré de couverture du FRED (en bleu, échelle de droite) est directement corrélé au SMI (en rouge, échelle de droite).



Annexe 2

1 Bilan des liquidités

	2010	2011	2012
Cotisations et apports de libre passage	4.326	3.698	4.049
Placements (approx. +/- 50'000)	1.400	1.881	1.907
Rentes et aux diverses prestations de sortie	- 3.427	- 4.084*	- 3.023
Bilan des flux	2.299	1.114	2.933

* en 2011 les prestations de retraite en capital et les prestations de libre passage en cas de sortie ont été très importantes (env. 1'100'000 million) alors qu'en 2012 elles ne se montent qu'à env. 100'000.

2 Les placements, 63.673 millions ont générés 1.907 millions de liquide, soit **3%**

Liquidités générées par les placements	2012	2011
Produit net des prêts hypothécaires 6.7.3.	94'573	53'811
Produit net des immeubles 6.7.4.	912'778	976'159
Produit net des placements auprès des employeurs 6.7.5.	48'167	165'041
Produit d'intérêts des obligations	372'413	291'616
Dividendes et revenus des fonds de placements	389'623	335'259
Produit d'intérêts	82'180	52'106
Revenus lettres de gage	7'575	7'269
	1'907'309	1'881'261

Immeubles: détails

Liquidités générées par le Parc immobilier	2012	2011
Produit des locations	1'233'945	1'228'858
Subventions	46'109	63'903
Entretien et réparations	-164'137	-139'428
Droit de superficie	-70'321	-40'469
Taxes, impôts et assurances	-51'182	-64'029
Honoraires de gérance	-81'636	-72'676
Total	912'778	976'159